

# Commission Technique Régionale - Compte rendu d'activité

**Objet :** Préparation réunion Comité Directeur du 20-01-2014

## **1- Statut de l'entraîneur**

Bilan du suivi après les réponses apportées par les clubs suite au 1<sup>er</sup> Contrôle

	Art3	Art6	Art9	Art13
Respect Statut	Formation Validation	Niveau Compétition	Absences	Chgt Entr
U17G	10	12	12	12
U17F	9	12	12	12
U15G	9	12	12	12
U15F	10	12	12	12
U13G	9	12	12	12
U13F	9	12	12	12
72 Clubs	56	72	72	72
	78%	100%	100%	100%

## **2- Projet d'évolution de la compétition régionale jeunes pour la saison 2014-2015**

2 Documents joints sur ce sujet :

- **Projet Cahier des Charges CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES saison 2014-2015**
- **Dossier de Candidature à l'engagement en championnat régional jeunes pour la saison 2014-2015**

**Il reste aujourd'hui à valider :**

- 1- La Propositions d'évolution de la formule du championnat régional jeunes
- 2- Le cahier des charges et dossier de candidature attendant

Synthèse sur le sujet de la réunion de commission technique du 22 décembre

### **2-1 Bilan et objectifs**

Il est force de constater qu'il n'est pas souhaitable par rapport aux objectifs recherchés de changer ou fortement la formule actuelle où dans sa forme des équipes sont retenues sur dossier et d'autres étant invitées à passer par un tournoi de qualification de début de saison.

Objectifs pour la saison 2014-2015 :

- 1- de porter une meilleure information et transparence dans les actions et choix retenus et cela au préalable aux compétitions => **cahier des charges précis à communiquer aux clubs lors de leur candidature**
- 2- Prendre connaissance plus tôt des clubs et équipes candidats l'engagement en championnat régional plus tôt dans la saison avec une phase de pré-inscription précédant la dépose du dossier de demande 'engagement
- 3- de permettre une accession des championnats départementaux vers la seconde phase du championnat régional de seconde division
- 4- de ne pas planifier trop tôt les tournois de qualification

## **2-2 Proposition sur l'évolution de la formule des championnats jeunes pour la saison 2014-2015**

1<sup>ère</sup> phase inchangée avec un championnat en 2 divisions à 6 équipes

2<sup>ième</sup> phase :

- un championnat de 1<sup>ère</sup> division à 6
- un championnat de 2<sup>ième</sup> division à 8

### **Montées et descentes entre les championnats de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ième</sup> division Régionale**

- les 4 premiers de 1<sup>ère</sup> division sont maintenus en 1<sup>ère</sup> division
- le 6<sup>ième</sup> de la 1<sup>ère</sup> division descend automatiquement en 2<sup>ième</sup> division
- le 1<sup>er</sup> de 2<sup>ième</sup> division monte automatiquement en 1<sup>ère</sup> division
- A l'issue d'un match de barrage organisé entre le 5<sup>ième</sup> de 1<sup>ère</sup> division et le 2<sup>ième</sup> de 2<sup>ième</sup> division, le vainqueur accédera à la 1<sup>ère</sup> division alors que le perdant sera versé en 2<sup>ième</sup> division

### **Montée des meilleurs premiers des championnats départementaux vers le championnat régional de 2<sup>ième</sup> division basée sur un championnat à 8 équipes**

- Aucune équipe ayant évolué lors de la 1<sup>ère</sup> phase en championnat régional ne descendra vers les championnats départementaux
- Seulement 2 places seront ouvertes aux meilleurs des 1<sup>er</sup> des championnats départementaux.
- Un tournoi regroupant les 4 premiers des départements permettra d'attribuer les 2 places d'accession au championnat régional de 2<sup>ième</sup> division.
- Le 1<sup>er</sup> d'un département ne sera pas dans l'obligation de concourir à la montée en championnat régional. Dans le cas de désistement d'équipes classées 1<sup>ère</sup> dans les championnats départementaux, les places rendues resteront vacantes et ne seront pas proposées à une autre équipe qui serait du fait moins bien classée.

## **2-3 Proposition sur le planning d'exécution**

**Au 1<sup>er</sup> Avril** : la ligue envoie vers les clubs un dossier de pré-inscription.

**Du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Avril** : Les clubs auront un mois pour annoncer leurs intentions d'engagement d'équipes en championnat régional et retourner le dossier vers la ligue ainsi que leurs comités départementaux respectifs.

**Au 30 Avril** : la ligue envoie vers les clubs un dossier d'inscription

**Du 30 Avril au 15 juin** (date limite des mutations normales) : les clubs devront retourner vers la ligue leur dossier d'inscription avant la date limite des mutations fixée par la FFBB.

Le jeudi suivant cette date de clôture des inscriptions il se tiendra une réunion de Commission Technique suivie d'une réunion de Commission Sportive. La 1<sup>ère</sup> réunion (CT) se prononcera sur les équipes retenues sur dossiers et sur celles devant être présentées en tournoi de qualification. La seconde réunion de Commission Sportive se prononcera sur les formules et dates des tournois de qualifications à programmer.